



COLLECTE DE FONDS

Le 23 octobre dernier, le Sud-Arrageois, et plus particulièrement les communes de Bihucourt, Hendecourt-les-Cagnicourt, Mory et Récourt, était frappé par une tornade touchant plus de 180 habitations dont 51 sont aujourd'hui inhabitables. Fidèle aux valeurs de solidarité et d'entraide qui l'animent, l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais, en lien avec la Protection Civile du Pas-de-Calais, initie une collecte de fonds pour venir en aide aux communes et habitants sinistrés.

Les fonds collectés permettront de financer l'action de la Protection Civile sur place ainsi que les besoins des habitants sinistrés dont l'inventaire est actuellement en cours.

JE SUIS UN PARTICULIER OU UNE ENTREPRISE : COMMENT FAIRE UN DON ?

Les dons (déductibles des impôts) sont à adresser directement à la
Protection Civile du Pas-de-Calais

Par virement en veillant à bien préciser "Solidarité avec le Sud-Arrageois"
dans le libellé.

IBAN

FR76 1027 8026 1800 0205 7860 221

BIC

CMCIFR2A

TITULAIRE

Association Départementale de la Protection Civile du Pas-de-Calais
Fondation Hopale, rue du Docteur Calot, 62600 BERCK SUR MER

Par chèque à l'ordre de la Protection Civile du Pas-de-Calais

Association Départementale de la Protection Civile du Pas-de-Calais
Solidarité avec le Sud-Arrageois
Fondation Hopale, rue du Docteur Calot, 62600 BERCK SUR MER

POUR TOUTE QUESTION

Protection Civile du Pas-de-Calais :
solidarite-sud-arrageois@nord-pas-de-calais.protection-civile.fr / 09 72 46 79 15